

## L'IMPÉRATIF

L'Impératif remonte au verbe latin qui signifie commander. Parler sur un ton impératif, c'est parler sur un ton de commandement.

Le nom du mode s'explique par l'usage même que l'on fait de ce mode.

Mode qu'on emploie pour inviter quelqu'un à réaliser l'action exprimée par le verbe.

La signification du verbe, le ton, le sens général de la phrase permettent toute une gamme qui va de l'ordre à la prière en passant par le souhait et le simple conseil.

### Exemples :

- *Va, cours, vole, et nous venge ! (Corneille).*  
Il ne faut pas oublier que la réalisation de l'action demeure incertaine.

### Mode de « l'invitation ».

L'impératif permet d'exprimer toutes les nuances de l'invitation.

Ces nuances vont de l'**ordre** (ou de l'**interdiction**) à l'action simplement supposée en passant par la **prière**, le **désir**, le **défi** et le **conseil** plus ou moins **ironique**.

### Exemples :

- *Ne mets pas tes coudes sur la table !* (interdiction)
- *Viens ! Frappe moi si tu l'oses !* (défi)
- *Laisse cet enfant faire tout ce qu'il veut et il deviendra un adolescent rebelle.*  
(supposition) = Si tu laisses ...
- *Fais-lui confiance ! Il n'est que mensonge et hypocrisie !* (ironie)

A l'impératif, l'énonciateur considère l'action comme un fait réalisable ou dont il veut voir la réalisation.